

SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue au lieu et heure ordinaires des délibérations, lundi le 13 mai 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil du 58, rue de l'Hôtel-de-Ville, à L'Ascension.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Luc Saint-Denis	Maire
Patrick Brassard	Cons. Au poste no 1
Pierre Séguin	Cons. Au poste no 2
Danièle Tremblay	Cons. Au poste no 3
Jacques Allard	Cons. Au poste no 4
Linda Robert	Cons. Au poste no 5
Serge Sirard	Cons. Au poste no 6

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, monsieur Robert Généreux, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur le maire Luc St-Denis qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-05-111

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin de modifier le point 1.6 comme suit :

1.6.1 fin d'emploi : directeur général par intérim

1.6.2 lettre du conseil; que ce document fasse partie intégrante du procès-verbal

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019 et de la séance extraordinaire du 15 avril 2019;
- 1.3 Tableau des autorisations de dépenses;
- 1.4 Correspondance;
- 1.5 Approbation et autorisation de paiement des comptes et dépôt des rapports des dépenses du mois d'avril 2019 et des autorisations de dépenses et de paiement des factures afférentes;
- 1.6.1 Fin d'emploi : directeur général par intérim;
- 1.6.2 Lettre du conseil; que ce document fasse partie intégrante du procès-verbal;
- 1.7 Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;
- 1.8 Personne ressource en milieu municipal;
- 1.9 Report du dépôt du rapport financier;
- 1.10 Lettre d'entente 2019-02;
- 1.11 Variations budgétaires.

MODIFIÉ
MODIFIÉ

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Fin d'emploi M. Pierre Alain Robichaud;
- 2.2 Fin d'emploi M. David Lavigne;
- 2.3 Embauche pompier volontaire;
- 2.4 Heures d'administration hebdomadaires : service sécurité incendie;
- 2.5 Capture d'animaux;
- 2.6 Permis SEG.

3. TRANSPORT ROUTIER

- 3.1 Rectification fin d'emploi M. Stéphane Cyr;
- 3.2 Avis de motion règlement 2019-517 relatif à la circulation et au stationnement;
- 3.3 Dépôt de la liste des travaux prévus dans les chemins pour l'année 2019.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1 Adoption du règlement numéro 44 de la RIDR.

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 5.1 Rapport des statistiques des permis émis du mois d'avril 2019;
- 5.2 Avis de motion : règlement 2019-516 relatif au comité consultatif d'urbanisme;
- 5.3 Rémunération comité consultatif d'urbanisme;
- 5.4 Dérogation mineure et PIIA : propriété du 17 rue principale ouest, matricule 0257-74-6557;
- 5.5 Avis de motion : règlement 2019-518 relatif au PIIA;
- 5.6 Demande d'ordonnance.

6. LOISIRS ET CULTURE

- 6.1 Statistiques de la Bibliothèque Yves Meilleur;
- 6.2 Aménagement parc Raymond Meilleur;
- 6.3 Embauche accompagnatrice camp de jour.

7. DIVERS

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-112

1.2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2019

Les membres du conseil en ayant pris connaissance, il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 avril 2019 et de la séance extraordinaire du 15 avril 2019 préparés par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-113

1.3 TABLEAU DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des dépenses suivantes pour un total de 31 652,45\$.

Description de la dépense	Montant avant taxes	Compte de grand livre
<u>ADMINISTRATION</u>		
Achat imprimante finances	1750,00\$	02-130-00-726
Contrat entretien	360,00\$/an	02-130-00-527
Tablettes bureau finance	83,50\$	02-130-00-726
Revenu Québec	3017,00\$	02-130-00-499
Frais avocat	164,45\$	02-160-00-412
Revenu Canada	852,65\$	02-130-00-499
Société Alzheimer	200,00\$	02-190-00-970
<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>		
Divers achats borne portative	1 900,00\$	FONDS IMMOBILISATIONS
Sacs à bunker	1 200,00\$	02-220-00-725
<u>URBANISME</u>		
<u>TRANSPORT ET HYGIÈNE</u>		
Achat pneus d'été	792,00\$	02-320-00-525
Achat ponceaux (inondation)	5 421,90\$	02-320-00-629
Réparation F-350 sableuse	4 900,00\$	02-320-00-525-10 et 02-330-00-525-10
<u>LOISIRS ET CULTURE</u>		
Support à revues	304,95\$	02-702-30-726
Balançoire (2)	1 900,00\$	FONDS IMMOBILISATIONS
Enseigne parc	1 700,00\$	FONDS IMMOBILISATIONS
Balançoires diverses	7 106,00\$	FONDS IMMOBILISATIONS
TOTAL	31 652,45\$	

Note : le conseiller Jacques Allard demande une politique sur les dons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-114

1.4. CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu unanimement d'accepter le dépôt de la liste de la correspondance :

No	Provenance	Objet
1.	MMQ	RAPPORT ANNUEL 2018
2.	MAMH	PROCÉDURE PLAINTES CONTRAT
3.	CISSS	FORMATION INSECTES ET LYME
4.	CLDAL	INONDATION VS ENTREPRISES
5	SÉCURITÉ CIVILE	SUIVI CRUE PRINTANIÈRE
6.	MAMH	STATÉGIE EAU POTABLE
7	SANTÉ SERVICES SOCIAUX	PROJETS MADA 2020-2023

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



8	PAUL HENRI RAGOT	RAPPORT INONDATION
9	MINISTÈRE SÉCURITÉ PUBLIQUE	TROUSSE RÉCLAMATION INONDATION
10	RIDR	VERRE DANS COMPOST
11	MRC	NOMINATION MYRIAM GAGNÉ DGA
12	MRC	PROJET EAU SOUTERRAINNE
13	MINISTÈRE FORÊTS FAUNE PARCS	RÉCEPTION RÉOLUTION ZEC MAISON-DE-PIERRE
14	MRC	CONSULTATION FORESTIÈRE

2019-05-115

**1.5 APPROBATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES ET DÉPÔT
DES RAPPORTS DES DÉPENSES DU MOIS D'AVRIL 2019 ET DES
AUTORISATIONS DE DÉPENSES ET DE PAIEMENT DES FACTURES
AFFÉRENTES**

Il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les registres généraux des chèques et paiements par Accès D suivants et d'en autoriser le paiement :

Le montant des paies brut est de : 74 715,73\$.

Le registre des paiements par Accès D, soient de L1900048 à L1900060 est de 84 934,69\$.

Le registre des paiements par chèques de C1900179 à C1900213 est de : 65 084,34\$.

Il est de plus résolu d'approuver le rapport des dépenses des mois d'avril 2019 tel que présenté. Le conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît le rapport découlant de l'article 5 du règlement 2008-420.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-116

1.6.1 FIN D'EMPLOI DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité, qu'en raison de l'embauche d'une directrice générale et secrétaire-trésorière en prévision d'un poste permanent, de mettre fin à l'intérim de monsieur Robert Généreux, en date du 14 mai 2019. Toutefois par la suite la municipalité procédera à l'épuisement des heures accumulées et de maladies comprises dans sa banque de temps au 14 mai 2019, à raison de 7 heures par jour, ce qui déterminera la date de fin d'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-116

1.6.2 LETTRE DU CONSEIL

Le conseiller Pierre Séguin procède à la lecture d'une lettre adressée au directeur général par intérim afin de souligner l'apport de ce dernier dans le maintien du déroulement des affaires municipales.

Le conseiller Pierre Séguin demande à ce que cette lettre fasse partie intégrante du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-117

1.7 PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT

ATTENDU QUE le projet de loi n° 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q. 2017, c. 27) [ci-après : La Loi], a été sanctionné le 1er décembre 2017;

ATTENDU QUE suite à cette sanction et conformément à l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec (ci-après : CM)], une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publique;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Ascension souhaite adopter une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité que la procédure sur la réception et l'examen des plaintes soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-118

1.8 PERSONNE RESSOURCE EN MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU qu'un comité composé d'élus a été mis en place pour « Élaborer et mettre en place un plan d'action pour orienter, synchroniser et aligner les besoins des entrepreneurs en lien avec les services municipaux » ;

ATTENDU QUE l'élaboration du plan d'action a fait l'objet d'une concertation auprès des élus et des entrepreneurs ;

ATTENDU QUE la première action du plan est « Établir une politique et renforcer l'accompagnement pour favoriser la réalisation des projets entrepreneuriaux » ;

ATTENDU qu'il faut assurer la prise en charge des entrepreneurs et de comprendre les besoins au-delà de la demande ;

ATTENDU qu'il faut assurer le lien avec le CLD d'Antoine-Labelle ;

ATTENDU QUE le CLD d'Antoine-Labelle est la porte d'entrée pour les projets entrepreneuriaux sur le territoire ;

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité de nommer madame Linda Racine, directrice générale adjointe, afin de prendre en charge les entrepreneurs faisant une demande à la municipalité et d'assurer le lien ainsi que les échanges en matière d'entrepreneuriat et de développement économique avec le CLD d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-119

1.9 REPORT DU RAPPORT FINANCIER (C.M. 176,2)

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe qui doivent être déposés au conseil au plus tard le 15 mai par le secrétaire-trésorier soient reportés à une date ultérieure. Ceci annule par le fait même l'avis public qui précède ce dépôt.

Le Ministère a déjà noté notre demande de report du dépôt de ces rapports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-120

1.10 LETTRE D'ENTENTE 2019-02

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que la municipalité accepte le contenu de la lettre d'entente 2019-02 intervenue entre le syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4450 et la municipalité et autorise M. Luc St-Denis, maire et le directeur général par intérim à signer ledit document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-121

1.11 VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de procéder aux variations budgétaires soumises afin de balancer certains items du budget.

Le montant des variations est de 23 300,00\$.

PROVENANCE		DESTINATION	
02-110-00-454	23 300,00\$	02-190-00-423	14 000,00\$
		02-130-00-419	800,00\$
		02-130-00-690	1 000,00\$
		02-130-00-726	2 000,00\$
		02 702-30-726	1 000,00\$
		02-452-35-951	3 000,00\$
		02-414-00-725	1 500,00\$
TOTAL :	23 300,00\$		23 300,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-05-122

2.1 FIN D'EMPLOI : M. PIERRE ALAIN ROBICHAUD

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de mettre fin au lien d'emploi entre la Municipalité de L'Ascension et monsieur Pierre Alain Robichaud en date des présentes. (2019-05-13)

M. Pierre Alain Robichaud devra remettre à la municipalité les équipements en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-123

2.2 FIN D'EMPLOI M. DAVID LAVIGNE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de mettre fin au lien d'emploi entre la Municipalité de L'Ascension et monsieur David Lavigne en date des présentes. (2019-05-13).

M. David Lavigne devra remettre à la municipalité les équipements en conséquence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-124

2.3 ENGAGEMENT POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par le conseiller Jacques Allard et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. David Dupras à titre de pompier volontaire à compter des présentes (2019-05-13).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-125

2.4 HEURES D'ADMINISTRATION HEBDOMADAIRES : SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de majorer le nombre d'heures d'administration hebdomadaire de 8 heures à 10 heures pour le directeur du service de sécurité incendie, rétroactivement au 1 janvier 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-126

2.5 CAPTURE D'ANIMAUX

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'octroyer à M. Bernard Gagnon le contrat de gré-à-gré de capture des animaux pour l'année 2019, plus spécifiquement la capture des castors, selon son offre de service en date du 18 avril 2019.

Le paiement s'effectue à l'unité capturé plus le kilométrage.

Poste budgétaire : 02-290-00-499-00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



2019-05-127

2.6 PERMIS SEG

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité que la municipalité de L'Ascension demande un permis SEG relatif à la capture des animaux.

Coût estimé : 321,28\$ - Poste budgétaire : 02-290-00-499-00

ADOPTÉE DES CONSEILLERS(ÈRES)

3. TRANSPORT ROUTIER

2019-05-128

3.1 RECTIFICATION FIN D'EMPLOI M. STÉPHANE CYR

ATTENDU la résolution 2019-04-092 relatif à la fin d'emploi de monsieur Stéphane Cyr en date du 13 avril 2019;

ATTENDU que la municipalité a dû avoir recours à de la main d'œuvre afin de palier à diverses situations en regard avec la crue des eaux;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de rectifier la date de fin d'emploi de monsieur Stéphane Cyr au 8 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**AVIS DE
MOTION**

3.2 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-517 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

Je, Pierre Séguin, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2019-517 relatif à la circulation et au stationnement et modifiant le règlement 2008-430.

Je, Pierre Séguin dépose ledit règlement.

Des copies sont disponibles à l'usage du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-129

3.3 DÉPÔT DE LA LISTE DES TRAVAUX PRÉVUS DANS LES CHEMINS POUR L'ANNÉE 2019

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la liste des travaux prévus dans les chemins en 2019 :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- Courbe Cap de Roc PRISMM
- 594, ch. Tour-du-lac
- Ch. de la Loutre – coupe arbres
- Pénalité
- Rapport financier juillet
- Route 321

4. HYGIÈNE DU MILIEU

2019-05-130

4.1 ADOPTION RÈGLEMENT NUMÉRO 44 DE LA RIDR

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 44 de la RIDR décrétant un emprunt de 150 000,00\$ en regard avec l'achat d'un tamiseur.

L'imputation financière pour la municipalité de L'Ascension est de 5 709,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2019-05-131

5.1 RAPPORT DES STATISTIQUES DES PERMIS ÉMIS DU MOIS D'AVRIL 2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport des statistiques d'émission des permis du mois d'avril 2019, au nombre de 8 pour une estimation de 301 000,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**AVIS DE
MOTION**

**5.2 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-516 RELATIF AU COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME**

Je, Pierre Séguin, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2019-516 relatif au comité consultatif d'urbanisme et modifiant le règlement 1998-335.

Je, Pierre Séguin dépose ledit règlement.

Des copies sont disponibles à l'usage du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-132

5.3 RÉMUNÉRATION COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par la conseillère Linda Robert et résolu à l'unanimité que lors de l'adoption du règlement 2019-516, la rémunération des membres du CCU, autre que le président, sera de cinquante dollars (50,00\$) par présence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-133

5.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ET PIIA - PROPRIÉTÉ DU 17, RUE PRINCIPALE OUEST, MATRICULE 0257-74-6557

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour la propriété portant le numéro de matricule 0257-74-6557, située au 17, rue Principale Ouest;

CONSIDÉRANT QUE la demande porte sur la réduction du nombre de cases de stationnement sur terrain privé et la durée du stationnement sur rue;

CONSIDÉRANT QUE le **bâtiment** est commercial et qu'PIIA s'applique et qu'une demande en ce sens a été fait au comité consultatif d'urbanisme en regard avec la terrasse;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation et de PIIA respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné à cet effet le 26 avril 2019, par le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

CONSIDÉRANT l'analyse et les recommandations favorables qu'en a fait le comité consultatif d'urbanisme par sa résolution 2019-05-341 et sa résolution 2019-05-343 adoptées lors de sa réunion du 1er mai 2019 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danièle Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de dérogation mineure qui porte sur la réduction du nombre de cases de stationnement sur terrain privé et d'approuver la demande de PIIA concernant la terrasse.

Monsieur le maire demande si des gens désirent s'exprimer sur cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**AVIS DE
MOTION**

5.5 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2019-518 RELATIF AU PIIA

Je, Pierre Séguin, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2019-518 relatif au PIIA et modifiant le règlement 2016-493.

Je, Pierre Séguin dépose ledit règlement.

Des copies sont disponibles à l'usage du public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-134

5.6 DEMANDE D'ORDONNANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité, qu'en vertu du règlement 2008-422 sur les nuisances, de mandater madame Katherine Poulin à émettre les constats requis dans le dossier numéro matricule 0295-24-0565 et de procéder au niveau légal le cas échéant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-135

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 STATISTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE YVES MEILLEUR

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du rapport de statistiques de la bibliothèque pour le mois d'avril 2019, préparé par la responsable, Mme Lyne Beaulieu. Les pièces en circulation sont de 362 documents et de 24 prêts numériques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

2019-05-136

6.2 AMÉNAGEMENT PARC RAYMOND MEILLEUR

Il est proposé par le conseiller Serge Sirard et résolu à l'unanimité de procéder à l'aménagement du parc Raymond Meilleur en fonction du budget alloué soit 27 400,00\$ et de mandater monsieur Christian Pilon à procéder à l'achat d'équipements et matériaux tel que planifiés par le comité du parc.
Éléments projetés :

Achat et livraison de paillis

Achat d'une enseigne

Achat de balançoires enfants

Achat de balançoire aînés

Achat de matériel pour terrain de pétanque

Achat d'un arbre à livre

Achat d'un parasol

Achat de poussière de roche pour terrain de croquet et terrain de pétanque

Achat d'un escalier (2 marches avec rampe) pour côté aînés

Achat de teinture et peinture pour mobilier

Achat de cône (signalisation et protection dans le terrain de croquet)

Achat de jeux sur ressort (selon disponibilité budgétaire)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

**SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019**



2019-05-137

6.3 EMBAUCHE D'UNE ACCOMPAGNATRICE POUR UN ENFANT AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Il est proposé par le conseiller Patrick Brassard et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de madame Alexanne Cousineau-Gamache à titre d'accompagnatrice au camp de jour estival 2019 pour une durée de 8 semaines à raison de 35 heures par semaine.

La municipalité défraie la formation requise et les frais inhérents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

7. DIVERS

- Compost
- Rémunération CCU
- Ouverture restaurant

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2019-05-138

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Séguin et résolu à l'unanimité de lever la séance. L'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES)

SÉANCE ORDINAIRE
13 MAI 2019



CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

Je, soussigné, Robert Généreux, secrétaire-trésorier et directeur général par intérim de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général par intérim

Je, soussigné, Luc St-Denis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Luc St-Denis
Maire

Luc St-Denis
Maire

Robert Généreux
Secrétaire-trésorier et directeur général
par intérim

Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.